

Résultats du 1^{er} semestre 2013/2014

Poursuite de la stratégie d'allègement des charges d'exploitation :

Réduction de 12,2 M€ / N-1 des charges sur contrats joueurs

Accélération des investissements Grand Stade

Confirmation du calendrier de construction envisagé

Résultats impactés par :

- le classement provisoire en championnat (10^{ème} place, 2^{ème} en N-1)
- la taxe exceptionnelle sur les hautes rémunérations (4 M€)
- le décalage stratégique d'une partie du plan de cessions de joueurs

Lyon, le 25 février 2014

Le Conseil d'Administration d'OL Groupe, réuni le 25 février 2013, a arrêté les comptes du 1^{er} semestre de l'exercice 2013/2014 ⁽¹⁾.

Poursuite de la stratégie adoptée malgré des éléments exceptionnels ou transitoires

L'exécution du plan stratégique adopté par le Conseil d'Administration avec pour objectif la réduction significative des frais de personnel et des amortissements joueurs se poursuit et se traduit au 31 décembre 2013 par une forte diminution de ces lignes de charges pour un montant total de 12,2 M€.

L'évolution des produits des activités et des résultats du 1^{er} semestre est fortement impactée par des éléments exceptionnels ou transitoires masquant la dynamique d'amélioration des résultats dans laquelle le Groupe est engagé. En effet, le classement provisoire du club à la 10^{ème} place du Championnat, contre une 2^{ème} place lors de l'exercice dernier, pénalise les résultats du premier semestre, qui sont aussi impactés à hauteur de 4 M€ par la mise en application de la nouvelle taxe exceptionnelle sur les hauts revenus (« taxe 75% »).

Par ailleurs, une partie du plan de cessions de joueurs n'a pu être réalisée au cours du mercato d'été, malgré l'existence d'offres fermes.

1/ Produits des activités (1^{er} juillet au 31 décembre)

En M€	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Var. %
Billetterie	5,5	5,0	0,5	+10,0%
Partenariats	9,2	11,4	-2,2	-19,3%
Droits TV et marketing	26,8	29,4	-2,6	-8,8%
Produits de la marque	8,1	8,6	-0,5	-5,8%
Produits des activités hors contrats joueurs	49,6	54,4	-4,8	-8,8%
Produits de cessions des contrats joueurs	16,0	22,1	-6,1	-27,6%
Total des produits des activités	65,6	76,5	-10,9	-14,2%

- Les recettes de billetterie s'élèvent à 5,5 M€ contre 5,0 M€ au 31 décembre 2012. L'activité billetterie enregistre une progression de +0,5 M€, soit +10,0%. Les recettes domestiques (championnat, coupes nationales et matchs amicaux) s'établissent à 4,5 M€ au 31 décembre 2013, contre 4,3 M€ au 31 décembre 2012, représentant une hausse de 5%. Les recettes de Coupe d'Europe s'élèvent quant à elles à 1,0 M€ contre 0,7 M€, soit une progression de 43%, avec 2 matchs de plus en liaison avec les tours qualificatifs de Champions League.
- Les produits de partenariats s'établissent à 9,2 M€, contre 11,4 M€ au 31 décembre 2012. A périmètre comparable (c'est-à-dire hors éléments non récurrents : 2 M€ de signing fee au 31/12/12), les revenus de partenariats seraient quasi-stables.
La saison 2013/2014 a vu la reconduction des partenariats MDA, Intermarché, Renault Trucks, Veolia ainsi que l'arrivée de nouveaux sponsors tels que Cegid, Oknoplast et BeIn Sport.
- Les droits TV et marketing s'élèvent au total à 26,8 M€ au 31 décembre 2013. Au niveau domestique (LFP, FFF), les droits TV et marketing s'établissent à 18,3 M€ contre 23,1 M€ au 31 décembre 2012. Cette variation est essentiellement liée au classement provisoire du club en Championnat de France (10^{ème} place, 2^{ème} place en N-1) dont l'impact défavorable sur cette ligne de revenus est estimé à 4,9 M€.
Au niveau international (UEFA Europa League), les droits TV et marketing s'élèvent à 8,5 M€, en progression de +2,2 M€ par rapport à l'exercice dernier, bénéficiant des revenus du tour préliminaire de Champions League.
- Les produits de la marque affichent une bonne résistance dans un contexte économique difficile et s'établissent à 8,1 M€ contre 8,6 M€ l'an dernier.

- Une partie du plan de cessions de joueurs n'a pu être réalisée au cours du mercato d'été, malgré l'existence d'offres fermes. Ainsi, les produits de cessions de contrats joueurs s'établissent à 16,0 M€ contre 22,1 M€ au 31 décembre 2012 et intègrent les cessions de Monzon à Catane, Bastos à Al Ain et Lisandro à Al Gharafa ainsi que des bonus.

2/ Compte de résultat consolidé simplifié

En M€	1 ^{er} semestre 2013/2014	1 ^{er} semestre 2012/2013	Var. en M€
Produits des activités	65,6	76,5	-10,9
Frais de personnel	37,1	45,4	-8,3
Impôts et taxes	5,6	2,0	+3,6
Autres charges d'exploitation	16,9	15,3	+1,6
Excédent brut d'exploitation	-5,2	6,1	-11,3
<i>Dont EBE hors contrats joueurs</i>	<i>-9,9</i>	<i>-8,3</i>	<i>-1,6</i>
<i>Dont EBE sur contrats joueurs</i>	<i>4,7</i>	<i>14,4</i>	<i>-9,7</i>
Amortissements joueurs	8,1	12,0	-3,9
Autres amortissements et autres charges	0,7	1,4	-0,7
Résultat opérationnel courant	-14,0	-7,3	-6,7
Résultat avant impôt	-15,4	-8,4	-7,0
Résultat net part du Groupe	-14,1	-8,8	-5,3

L'excédent brut d'exploitation s'établit à -5,2 M€. Il est directement impacté par la mise en place de la taxe exceptionnelle sur les hautes rémunérations (taxe à 75%) qui représente 4 M€ dans les charges du 1^{er} semestre, correspondant à la charge totale de l'année civile 2013. Par ailleurs, l'impact net lié au classement provisoire du club en Championnat (10^{ème} place, 2^{ème} en N-1) s'élève à -2,8 M€ et le décalage d'une partie du plan de cessions de joueurs se traduit par une variation de près de -10 M€ sur l'EBE sur contrats joueurs. A l'inverse, l'EBE bénéficie d'une forte réduction des frais de personnel à hauteur de 8,3 M€.

Le résultat opérationnel courant s'élève quant à lui à -14,0 M€. Il supporte les éléments exceptionnels ou transitoires défavorables décrits ci-dessus, mais bénéficie par ailleurs de la poursuite de réduction des dotations aux amortissements joueurs de 3,9 M€ par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice dernier, conformément à la stratégie mise en place.

Le résultat financier s'inscrit à -1,4 M€. Il intègre les charges financières (1,2 M€) liées à l'emprunt OCEANE souscrit en décembre 2010.

Le résultat net part du Groupe s'établit à -14,1 M€.

3/ Bilan consolidé

Les capitaux propres s'élèvent à 120,7 M€ intégrant le produit de l'émission d'OSRANE (Obligations Subordonnées Remboursables en Actions Nouvelles ou Existantes) réalisée le 1^{er} août 2013, pour un montant de 78,1 M€ net (80,2 M€ brut), qui a été souscrite principalement par les actionnaires ICMI et Pathé. Cette opération a fait l'objet d'une note d'opération visée par l'AMF (visa n°13-431) en date du 29 juillet 2013.

Conformément à la stratégie définie par le Conseil d'Administration, les actifs incorporels de contrats joueurs traduits dans les comptes s'élèvent à 20,4 M€ au 31 décembre 2013, et sont en baisse de 17,0 M€ par rapport au 30 juin 2013 et de 35,1 M€ par rapport au 31 décembre 2012. La « valeur de marché » de l'ensemble de l'effectif joueurs, basée sur le site « Transfermarkt.de » et révisée par la société, s'élève à 108 M€ au 31 décembre 2013. Il en résulte ainsi un potentiel de plus-values estimé à 87,6 M€ au 31 décembre 2013, contre 82,6 M€ au 30 juin 2013. Cette hausse des plus-values potentielles provient essentiellement de la « valeur de marché » des joueurs formés par le club qui représente désormais plus de 75% du total des plus-values potentielles, en ligne avec la stratégie adoptée.

L'actif immobilisé relatif au projet du Grand Stade s'élève à 94,2 M€ au 31 décembre 2013 contre 54,8 M€ au 30 juin 2013 et 43,2 M€ au 31/12/12. Cette forte progression des investissements Grand Stade résulte de l'avancement des travaux de construction, initiés depuis le 29 juillet 2013, suite au bouclage du plan de financement.

Après l'émission d'OSRANE, la trésorerie globale s'élève à 30,2 M€ et la trésorerie nette d'endettement hors OCEANE s'établit à +0,4 M€. Le solde entre les créances et les dettes joueurs est positif à +11,8 M€ au 31 décembre 2013 (-2,4 M€ au 31 décembre 2012), confirmant la tendance déjà observée au 30 juin 2013. Enfin, la trésorerie nette d'endettement et de créance nette joueurs s'établit à +12,2 M€.

Résultats sportifs au 25 février 2014

▪ **Equipe masculine :**

- Championnat de France : 6^{ème} place
- Europa League : qualification en 1/16 de finale. L'OL a affronté le club ukrainien Odessa le 20 février 2014 à Odessa (score 0-0). Le match retour se déroulera à Gerland le 27 février 2014
- Coupe de la Ligue : qualification pour la finale contre le PSG le 19 avril 2014
- Coupe de France : élimination en 1/8 de finale contre Lens

▪ **Equipe féminine :**

- Championnat de France : 1^{ère} place
- Womens Champions League : élimination en 1/8 de finale contre Potsdam (Allemagne)
- Coupe de France : qualification en 1/8 de finale contre l'ASSE (match le 16 mars 2014)

Orientations stratégiques et objectifs à moyen terme

La stratégie d'abaissement des charges d'exploitation et de capitalisation sur le centre de formation se poursuit, en harmonie avec les axes fondamentaux définis par le Financial Fair Play au niveau européen. La performance de l'Academy OL est une nouvelle fois confirmée, pour la 2^{ème} année consécutive, à la 2^{ème} place du classement européen des centres de formation, après le FC Barcelone, et exæquo avec le Real Madrid.

Les travaux de construction du « Parc Olympique Lyonnais » progressent conformément au planning établi. Depuis la pose de la première pierre, le 12 novembre 2013, la Commission Européenne a autorisé le 18 décembre dernier, les aides d'Etat pour la construction et la rénovation des stades en vue de l'Euro 2016. La mise en place des financements se déroule selon le calendrier défini (entrée en vigueur de la convention des crédits bancaires en octobre dernier et mise en place des hypothèques en janvier et février 2014). L'émission de la première tranche des obligations qui seront émises par la société Foncière du Montout et souscrites par VINCI et la CDC (Caisse de Dépôts et Consignations) interviendra avant la fin du mois de février 2014, conformément aux contrats signés le 26 juillet dernier.

OL Groupe confirme sa communication du 3 janvier dernier : l'objectif de retour à l'équilibre du résultat opérationnel courant qui avait initialement été envisagé pour l'exercice 2013/2014 est remis en cause, compte tenu principalement de la mise en place de la taxe exceptionnelle sur les hautes rémunérations qui devrait impacter les comptes 2013/2014 d'OL Groupe pour un montant total de l'ordre de 6,5 M€. Pour mémoire, cet objectif reposait sur les hypothèses suivantes : une présence en haut de tableau de Ligue 1, une bonne performance en Europa League, la réalisation du plan de cessions de joueurs renforcée par rapport au plan initial et l'absence d'impact éventuel de la « taxe 75 % ».

Durant le mercato d'hiver, OL Groupe a refusé des offres fermes de cessions de joueurs afin de préserver la performance sportive du club pour la saison en cours.

(1) Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport est en cours d'émission.

Prochain communiqué : Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2013/2014, le 7 mai 2014 après Bourse.

OL Groupe

Tel : +33 4 26 29 67 00
Fax : +33 4 26 29 67 18

Email:
dirfin@olympiquelyonnais.com
www.olweb.fr

Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share - CAC Consumer Services - CAC Travel & Leisure
Code ISIN : FR0010428771
Reuters : OLG.PA
Bloomberg : OLG FP
ICB : 5755 Services de loisirs

